

Ce bâtiment ne répond pas au critère agricole requis car il est situé dans le périmètre de 100 m d'un bâtiment agricole ; il ne pourra donc pas faire l'objet d'un changement de destination.



Critères :

- > Agricole ✖
- > Patrimonial ✔

CERNUSSON - CHEMIN DE CLAIR NATURE - MOULIN

Légende ★ Changement de destination [dashed green line] Exploitation Agricole : Périmètre de réciprocité

0 25 50 m

